



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2976 décrétant un emprunt à long terme et une dépense en immobilisations de 4 075 000 \$ pour des services professionnels et la réalisation de travaux majeurs d'infrastructures municipales en divers endroits a été approuvé conformément à la loi :

- par le conseil municipal le 13 août 2024 ;
- par les personnes habiles à voter le 30 août 2024 ; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 27 septembre 2024.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté en soumettant une demande par courriel à greffe@pointe-claire.ca ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30, et le vendredi de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, le 7 octobre 2024.

PROVINCE OF QUÉBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following:

By-law PC-2976 decreeing a long-term borrowing and capital expenditures in the amount of \$ 4,075,000 for professional services and major municipal infrastructure works in various locations has been approved in accordance with the law:

- by the Municipal Council on August 13, 2024;
- by the qualified voters on August 30, 2024; and
- by the *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* on September 27, 2024.

This by-law will come into force in accordance to the law and may be consulted by submitting a request by e-mail to greffe@pointe-claire.ca or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, from Monday to Thursday from 8:00 a.m. to noon and from 12:45 p.m. to 4:30 p.m., and Friday from 8:00 a.m. to noon, with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire, October 7, 2024.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk